

**Les championnes du plaidoyer de l’AMGE**

**Termes de référence**

Le programme des championnes du plaidoyer, lancé en 2018, se poursuivra pour 2019-2020. L'AMGE recrutera des championnes du plaidoyer pour le mandat 2019-2020 - une occasion unique pour les guides et éclaireuses de faire valoir les droits des filles et des jeunes femmes et de défendre l'égalité des genres aux niveaux local, national et international.

Les championnes du plaidoyer de l'AMGE seront des jeunes femmes choisies en nombre restreint pour leur engagement en faveur de l'égalité des genres, leur implication dans le guidisme et le scoutisme féminin et leur capacité à diriger, à contester et à créer un effet d'entraînement.

**Le réseau des championnes du plaidoyer :**

* Remplacera les jeunes déléguées de l’AMGE lors des événements mondiaux. L'AMGE ne fera pas d'appel à candidatures pour rejoindre la délégation pour la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW) ou pour d'autres événements mondiaux. Les délégations de la plupart des événements mondiaux seront formées à partir du réseau des championnes du plaidoyer.
* Les championnes du plaidoyer agiront en tant que déléguées de l’AMGE pendant 18 mois. Au bout de 12 mois, un nouveau vivier de championnes du plaidoyer sera élu. Durant les six mois suivants, les mandats du réseau actuel et ceux du réseau nouvellement élu se chevaucheront. Les championnes du plaidoyer seront responsables du mentorat de la nouvelle génération de championnes du plaidoyer.
* Chacune participera à un minimum de 1 et à un maximum de 2 événements mondiaux. **Toutes les championnes du plaidoyer assisteront à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (CSW).**

**Opportunités :**

*En devenant des championnes du plaidoyer, les jeunes femmes disposeront d’excellentes opportunités de croissance et de développement personnels et représenteront l’AMGE et leurs organisations membres à l’extérieur. Ce développement personnel est susceptible d'inclure, mais sans s’y limiter :*

* Un programme de webinaire de 12 semaines. Celui-ci élargira leur connaissance des questions prioritaires de l'AMGE et couvrira des domaines tels que les Nations Unies, l’information sur des événements spécifiques, le plaidoyer, une communication efficace, ce que cela signifie d’être une championne de l'AMGE, etc.
* Des webinaires planifiés et ponctuels selon les besoins, ainsi que des possibilités de questions/réponses avec le personnel de l'AMGE.
* Une formation en face à face avec le personnel de l'AMGE lors de la CSW à New York, aux États-Unis.
* L’accès à tous les cours d’apprentissage en ligne pertinents, le cas échéant et dans la mesure des disponibilités.
* Un soutien et une formation à la rédaction de discours/blogs, aux médias sociaux et à la prise de parole en public dans tous les domaines de travail, en particulier sur la manière de représenter les priorités de l'AMGE - spécialement à la CSW (lors d'un chat Twitter, par exemple).
* La mise en œuvre d'un projet de leur choix dans leur pays ; par exemple, concevoir une campagne de plaidoyer spécifique à leur contexte et à leurs besoins.
* Acquérir de l'expérience dans l'élaboration de politiques au niveau international et représenter une organisation associative mondiale, une expérience qui pourra leur servir dans leurs carrières et expériences professionnelles futures.
* Représenter l'AMGE dans différents groupes de travail mondiaux en fonction des besoins.

*En désignant une jeune femme comme championne du plaidoyer, les organisations membres seront en mesure de :*

* Bénéficier de l'expérience acquise par leurs championnes du plaidoyer et de la richesse des connaissances et des compétences qu'elles apporteront à leurs organisations membres.
* Bénéficier d'un projet convenu conjointement (par l’OM et la championne du plaidoyer), qui sera adapté aux besoins de l’OM, par ex. formation au plaidoyer, aider l’OM à concevoir une campagne de plaidoyer, encadrer des jeunes femmes au sein de l’OM, etc.
* Obtenir plus de visibilité au niveau mondial grâce aux championnes du plaidoyer, qui sensibilisent davantage au travail de leur organisation membre et facilitent la création de nouveaux partenariats.

**Description des responsabilités :**

Les responsabilités détaillées du nouveau réseau de championnes du plaidoyer sont décrites ci-dessous. La plupart de ces responsabilités seront continues tout au long de l’engagement d’une personne au réseau et certaines seront de nature plus ponctuelle, en fonction des opportunités qui se présenteront. Les membres du réseau n'auront pas nécessairement des responsabilités identiques. En fonction de leurs forces, de leur expertise, de leur engagement et de leur implication au cours des premiers mois, ils seront appelés à assumer différents rôles.

**Les responsabilités ci-dessous s’appliquent à TOUS les membres du réseau.**

**Événements mondiaux :**

* Participer à des événements mondiaux, tels que la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, les forums de Beijing + 25, l'Assemblée générale des Nations Unies et d'autres événements. Ceux-ci peuvent également inclure des événements ponctuels qui ne se déroulent pas sur une base annuelle, par exemple la Conférence Women Deliver, les Journées européennes du développement, etc. Cela dépendra des disponibilités budgétaires. [[1]](#footnote-1)
* Toutes les championnes du plaidoyer assisteront à la CSW des Nations Unies.

**Soutien aux organisations membres :**

* Fournir un soutien aux organisations membres en matière de plaidoyer, par exemple une formation en plaidoyer pour le personnel/les bénévoles, le développement de campagnes, le mentorat d'autres filles, le soutien entre pairs.
* Tous les championnes du plaidoyer post-CSW créeront et mettront en œuvre un projet de leur choix en fonction de ce qui les passionne le plus et qui répond le mieux aux besoins de leurs organisations membres et de leur communauté/pays.
* Devenir championnes du plaidoyer au sein de leurs organisations membres une fois leur mandat terminé.

**Parallèlement aux responsabilités ci-dessus, les championnes du plaidoyer pourraient être invitées à soutenir d'autres tâches liées au plaidoyer tout au long de leur mandat. Des exemples de ces tâches figurent ci-dessous.**

**Responsabilités de représentation :**

* Représenter l'AMGE dans les espaces de plaidoyer mondiaux, tels que le grand groupe sur les enfants et les jeunes, la réunion internationale de coordination des organisations de jeunesse et d'autres groupes de travail.

**Responsabilités du programme et de la campagne :**

* Contribuer à façonner et donner un feedback sur les campagnes pertinentes
* Piloter les activités du programme concerné avec leur unité/troupe.
* Renforcer la capacité de leurs organisations membres à créer un plan d’action national adapté à leurs besoins afin de pouvoir mener des campagnes pertinentes dans leur pays et leurs communautés.
* Promouvoir des activités, des appels à l'action et des initiatives de l'AMGE, liés à une campagne pertinente pour leur organisation membre et au sein de leurs propres réseaux et communautés.
* Proposer des idées sur la manière de faire progresser la campagne pertinente tout en veillant à ce qu'elle corresponde aux points de vue des filles et des jeunes femmes dans l’ensemble de notre Mouvement.

**Responsabilités de la communication :**

* Rédiger des blogs sur :
* Leurs expériences de travail sur la campagne/le programme concernés.
* Tous les événements internationaux auxquels elles assistent et où l'AMGE n'aura pas de délégation officielle.
* Fournir des citations pour des reportages, des histoires etc. si et quand c’est nécessaire.
* Être disponible pour des discussions Twitter/autres chats des médias sociaux sur les questions thématiques de l’AMGE au fur et à mesure qu'elles se présentent.
* Fournir des histoires pour les projets de collecte de fonds de l'AMGE.

**Les critères de sélection :**

Toute guide ou éclaireuse qui remplit les critères de sélection et qui a entre 18 et 30 ans (pendant le terme de son mandat) peut poser sa candidature pour rejoindre le réseau de championnes du plaidoyer. Les critères de sélection se trouvent ci-dessous :

Essentiels :

* Implication dans le guidisme et le scoutisme féminin dans l’organisation membre
* Un intérêt et une passion pour l'égalité des genres et le développement durable.
* Connaissance et engagement vis-à-vis des questions relatives aux filles, aux jeunes femmes et aux femmes, en particulier des priorités thématiques de l’AMGE, telles que le leadership des filles, la violence sexiste, l’éducation, etc.
* Vastes expérience et engagement dans les programmes et campagnes clés de l’AMGE, par ex. Stop à la violence, Agir sur la confiance en son corps, etc.
* Expérience actuelle ou antérieure de travail dans des actions communautaires ou des campagnes de plaidoyer, en particulier si elles sont en rapport avec les campagnes et programmes de l'AMGE.
* Une très bonne connaissance pratique de l'anglais afin de représenter l'AMGE dans différents forums internationaux.
* D’excellentes aptitudes pour parler en public et la confiance nécessaire pour représenter l'AMGE aux niveaux international et régional.
* Expérience, connaissances et/ou compétences confirmées dans au moins deux des domaines suivants : campagne, lobbying, sensibilisation, élaboration de politiques, communication (y compris les médias sociaux), éducation non formelle, planification d'événements.
* Excellentes compétences interpersonnelles et expérience d'engagement au sein d'une équipe.
* Conscience et une capacité pour assumer toutes ses responsabilités et honorer ses engagements.
* Accès régulier à Internet.

Souhaités :

* Compétences démontrées en leadership, que ce soit par le biais de postes de leadership ou d’exemples de leadership au cours d’initiatives récentes ou actuelles dans ou hors de l’OM.
* Bonnes compétences en communication écrite en anglais.
* Compétences en innovation et créativité.
* Connaissance d'une autre langue officielle de l'AMGE.

**Engagement de temps**

Normalement, les championnes du plaidoyer devront y consacrer en moyenne trois heures par semaine. Cela sera différent tout au long de leur mandat, avec généralement moins de temps à consacrer aux premières et dernières étapes de l'engagement. Cela va également varier naturellement tout au long de l’année au fur et à mesure que nous développons de nouvelles ressources et/ou pilotons de nouvelles campagnes.

On estime qu'en rejoignant ce nouveau réseau de championnes du plaidoyer, le membre voudra contribuer et aura suffisamment réfléchi à l’engagement de temps que cela pourrait lui demander.

**Diversité**

L'AMGE s'est engagée à faire en sorte que le réseau des championnes du plaidoyer soit aussi diversifié que possible et que des représentantes des cinq régions de l'AMGE en fassent partie.

Cependant, il est important de noter que toutes les tâches nécessiteront la maîtrise de l'anglais. Pour que les membres du réseau des championnes du plaidoyer puissent assister à des événements mondiaux, représenter l'AMGE au niveau mondial et participer à la conception et au développement de nouvelles ressources, ils devront être en mesure de posséder une excellente connaissance pratique de l'anglais.

**Approbation**

Les organisations membres doivent approuver la candidature des jeunes femmes au réseau de championnes du plaidoyer. Les OM devront également s'engager à soutenir les jeunes femmes dans ce rôle si elles sont sélectionnées, en particulier ce qui concerne les activités qu'elles devront entreprendre au niveau national/communautaire. Cela peut inclure de les aider à mener des enquêtes auprès des filles et des jeunes femmes, de faciliter la liaison avec la délégation du gouvernement national à la Commission de la condition de la femme des Nations Unies, et de les soutenir dans leur rôle de championnes du plaidoyer au sein des OM. En retour, les OM bénéficieront de la richesse de l’expérience que les championnes du plaidoyer rapporteront à leurs OM et des projets qu'elles mettront en route dans leurs communautés locales, y compris un plan d'action national pour les campagnes pertinentes.

Nous encourageons les OM à avoir des attentes claires de leur championne du plaidoyer. Tout comme la championne du plaidoyer, elles bénéficieront davantage du processus si ces attentes sont clairement définies dès le début. Ceci peut être détaillé dans la section Approbation des OM du formulaire de candidature.

**Ce poste impliquera des voyages internationaux pour au moins un événement et pas plus de deux. Toutes les championnes du plaidoyer assisteront à la CSW. Comme les années précédentes, nous aimerions que les OM puissent attribuer des bourses à des jeunes femmes pour qu'elles puissent assister à la CSW ou que des jeunes femmes puissent s’autofinancer dans la mesure du possible. Un nombre limité de bourses sera offert aux jeunes femmes pour assurer la diversité géographique et la représentation à la CSW. Elles seront offertes aux jeunes femmes qui, sinon, ne pourraient pas participer.**

**Tous les autres événements auxquels les championnes du plaidoyer peuvent assister tout au long de l'année seront couverts par l'AMGE ou des financements externes.**

Les candidatures pour rejoindre le réseau des championnes du plaidoyer se clôtureront le 21 novembre 2019.

1. L'AMGE recherchera trois jeunes femmes pour agir en tant que coordinatrices déléguées pour la CSW. Idéalement, ces jeunes femmes auront déjà participé à la CSW avec l'AMGE. Si ce poste ne peut pas être pourvu à partir de la liste des candidates, l'AMGE recherchera des candidatures externes pour ce rôle spécifique. [↑](#footnote-ref-1)